

PAYS BASQUE ▶ Infanticide : le récit d'une soirée dramatique P.6



© ARCHIVES.PODNET

4 PAGES SPÉCIALES ▶ Elan-Limoges ce soir : le Clasico reste indémodable ! P.24 À 27



© NICOLAS BARTHIER

Le printemps débute sous la neige en Béarn

Prudence sur les routes avec un épisode neigeux prévu jusqu'en fin de matinée. P.4-5

DÉPLACEMENTS
Pau mal classée pour les vélos

PAGE 10



© ARCHIVES NICOLAS BARTHIER

PAYS DE BÉARN
Combien il coûtera au contribuable

PAGES 2-3

MORLAÀS
L'auteur du « Beth Ceü » réhabilité

PAGE 14

Retrouvez l'information immédiate sur larepubliquedespyrenees.fr

SALON DE L'HABITAT & DÉCO PAU

22 > 25 MARS 2018
PARC DES EXPOSITIONS
Des idées plein la tête!

Horaires d'ouverture : Jeudi 22 : 14h - 20h
Vendredi 23, samedi 24 : 10h - 20h / Dimanche 25 : 10h - 19h

260 EXPOSANTS

Parc des Expositions
maison à part
PYRÉNÉES GASCogne
PAU Béarn Pyrénées
Communauté d'Agglomération

www.salondelhabitatpau.com

Un trafic de drogue démantelé entre Orthez et Mourenx

Près de 70 militaires de la compagnie de gendarmerie d'Orthez ont opéré, dès 6h ce lundi matin, une vaste opération d'interpellations à Orthez et Mourenx, dans le cadre d'une enquête préliminaire de trafic de stupéfiants.

Une vingtaine de personnes auraient été interpellées et plusieurs centaines de gramme de cannabis auraient été saisies au cours de l'opération. Les suspects ont été placés en garde à vue. Des gardes à vue qui peuvent être prolongées jusqu'à 96 heures dans ce type de dossier.

L'apéro tourne mal : six mois de prison

C'est le genre de prévenu qui, sans avocat, veut se faire entendre du tribunal. Vaille que vaille. Sur les violences commises ce 15 novembre dernier dans un appartement de Billère, après un apéritif très arrosé chez la victime, William a son explication. La légitime défense. Son hôte l'aurait menacé avec un couteau. Alors William s'est saisi de lui pour une manœuvre d'étranglement par l'arrière. Lorsque les deux hommes sont tombés au sol, William s'est relevé et a asséné coups de poing et de pied au visage et au torse de la victime. Nez et côte fracturés, visage tuméfié, dents cassées. Le président explique que ce n'est pas là la réponse proportionnée que suppose la légitime défense. Et puis William est reparti avec la télévision, le téléphone et les clés de la victime. Lui n'en démord pas. Il n'aime pas « les mecs en manque qui pètent un câble ». Le parquet requiert 18 mois de prison ferme. William jette l'éponge. « Quand on dit des choses, ce n'est pas écrit. Je n'ai rien à dire. » 12 mois de prison dont six mois avec sursis et mise à l'épreuve, avec obligation de travail et d'indemniser la victime : 2 000 € de dommages et intérêts et à peu près autant à rembourser à la Sécurité sociale.

Une mère jugée pour infanticide aux assises : « Je n'ai rien à me reprocher »

Au premier jour de son procès pour meurtre et tentative de meurtre sur deux de ses sept enfants, en 2014 au Pays Basque, l'accusée est revenue sur ses aveux.

Quand les gendarmes arrivent à Bussunarits-Sarrasquette, ce 21 juin 2014 pluvieux, vers 22 h 15, c'est le chaos. « Une nuit d'horreur » dira l'un d'eux. Les secours sont déjà là. Dans le fourgon des pompiers, une équipe du Smur s'active pour réanimer une enfant de 2 ans et demi. Dehors, sa mère « n'arrête pas de crier, en répétant : 'C'est ma faute, c'est ma faute' ». Le père, qui a tenté un massage cardiaque, « fait les cent pas, abattu ». Les six autres enfants de cette famille, installée depuis peu dans ce petit village basque proche de Saint-Jean-Pied-de-Port, sont « confinés » à l'intérieur de la maison, dans une chambre. « Le plus grand essayait de calmer les autres » raconte un jeune gendarme présent sur les lieux. A 23 h, le décès de la fillette est prononcé. « Sous le choc », la mère est internée.

Ce lundi, impassible dans le box des accusés de la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques, cette femme de 32 ans ⁽¹⁾ suit d'un regard aiguisé les débats. Elle revient brièvement sur cette soirée. « On a fait manger les enfants. J'ai couché L. vers 21 h. Les enfants regardaient un match de foot dans le canapé au salon. Ensuite, j'ai retrouvé L. à l'envers



Le procès qui s'est ouvert ce lundi à Pau se poursuit jusqu'à jeudi. ©V.C.

dans son lit. Elle avait un coussin sur la tête. Quand je l'ai prise, sa tête est retombée. J'ai crié. J'ai couru chercher les pompiers qui ne trouvaient pas la maison. Quand ils sont arrivés, c'était trop tard » livre-t-elle dans un récit laconique.

Des aveux contestés

« Je n'ai rien à me reprocher » assure celle qui avait pourtant reconnu sa responsabilité lors de sa garde à vue en octobre 2014. Des aveux, faits en l'absence d'avocat, qu'elle dit avoir lâchés « sous la pression ».

Le directeur d'enquête de la brigade de Mauléon dément. Le gendarme insiste au contraire sur les conditions « particulières » mises en place pour respecter la fragilité d'une suspecte tout juste sortie de l'unité psychiatrique. Il rappelle que les cinq auditions ont toutes été filmées.

« J'AI AVOUÉ POUR SAUVER MES ENFANTS » L'ACCUSÉE

Mais l'accusée affirme que le ton changeait « pendant les pauses cigarettes ». « Ils me disaient : si tu n'avoues pas, tes enfants seront placés, ton mari ira en prison. J'ai avoué pour sauver mes enfants ».

L'avocat de la défense M^e Jean-Baptiste Bordas insiste, malmène l'enquêteur en épinglant sa « loyauté ». « Elle a reconnu avoir mis sa main sur la bouche et le nez de la petite » rapporte l'enquêteur. « Elle dit qu'elle avait trop bu, qu'elle ne voulait pas lui faire du mal. Des faits qu'elle a confirmés lors de sa quatrième audition ». Des propos qui corroborent les confidences recueillies par un psychiatre à tra-

vers des « cauchemars où elle se voit étouffer son enfant ».

Ces gestes, ce sont ceux qu'elle a reconnu avoir pratiqués dix ans plus tôt sur un de ses fils, alors âgé de 7 mois. C'était à l'hôpital de Bayonne où le bébé est admis à sept reprises entre juin et octobre. Fin 2004, elle le ramène pour une bronchiolite. Mais les médecins ne décèlent rien. Mais, à chaque fois que l'enfant retourne en chambre avec sa mère, il fait un malaise. Jusqu'à perdre connaissance. Des épisodes inexplicables qui cessent quand il est séparé d'elle.

Elle voulait « attirer l'attention »

Un signalement est fait et l'enfant placé quelques mois. Mais l'enquête n'aboutira pas. Dix ans plus tard, en garde à vue, celle qui « adore ses enfants plus que tout » reconnaît « avoir voulu attirer l'attention du corps médical » en provoquant ces « détresses respiratoires ». Un syndrome de Münchhausen par procuration est mis en avant : un trouble qui conduit à maltraiter son enfant pour simuler une maladie et attirer la compassion. C'est aussi le diagnostic qu'une équipe pluridisciplinaire posera à l'issue de la mort de sa fillette en 2014. Un syndrome encore méconnu qui sera au cœur des débats ce mardi lors de l'audition des différents experts.

VALÉRIE CÈBE ■ v.cebe@pyrenees.com

➔ (1) L'identité de l'accusée n'est pas mentionnée par souci de préserver l'anonymat des victimes, mineures.

Un « désir d'enfant » pour combler les manques de l'enfance

« J'ai vraiment avancé quand j'ai eu mon fils [le premier, ndr]. Construire une famille c'était important... » confie l'accusée en cette première journée consacrée à sa personnalité, complexe.

Elle ne s'attardera pas sur elle et cette enfance qui « n'a pas été heureuse » entre une mère alcoolique et un père absent. « Ballottée » de famille d'accueil en foyers, violée à l'âge de 6 et 9 ans par un ami de sa

mère, elle se met en couple dès ses 16 ans. Elle passera tout aussi vite sur ses séjours en psychiatrie, ses « idées suicidaires » et ses tendances dépressives. Elle ne dira pas de mal non plus de cette mère défaillante, parce que « cela reste ma mère et une mère, on n'en a qu'une ».

Son but à elle, c'est de « fonder une famille ». Elle a 15 ans et demi quand elle accouche de son premier enfant. « Je me sentais assez mère, je travaillais... » dit-elle. Deux ans plus tard,

nouvelle grossesse. Les naissances vont s'enchaîner jusqu'en 2012.

« Recherche effrénée d'amour »

« Les enfants étaient tous désirés ? » l'interroge la présidente. « Oui, ils sont arrivés comme ça » confie celle qui a même reçu un traitement pour stimuler sa fécondité. Et son rôle de jeune mère de famille nombreuse ? « J'ai toujours fait au mieux pour eux. Ça tournait. Les plus grands se lavaient tout seuls,

je m'occupais des petits... » élude cette femme guidée « par une recherche effrénée d'amour » selon l'expert psychologue.

L'adolescente boulimique, qui a pesé jusqu'à 140 kg, semble avoir voulu combler les manques de l'enfance par la maternité. Un « désir d'enfant » comme « un désir de se remplir et de se réparer » souligne Alain Penin. A ce dernier, elle confiera : « Je me sens vide sans mes enfants ».

FORMATIONS

★100%★

MÉTIERS

PARTICIPEZ A NOTRE PROCHAINE
JOURNÉE PORTES OUVERTES

Campus CESI Pau

8 rue des Frères d'Orbigny - Pau - 05 59 32 57 62

SAMEDI 24 MARS - 10H/17H

4 filières d'excellence 100% alternance, 100% métier

Informatique et Numérique / Ressources Humaines
Qualité, Sécurité, Environnement / Performance Industrielle

OSEZ
L'ALTERNANCE
DANS LE SUPÉRIEUR

CESI
alternance
ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS